

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS
 LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS
 LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c. —
 M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
 MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 4 Mars 1876.

Les bonapartistes annonçaient à l'avance, dans leurs journaux et dans leurs promenades à travers les communes, les foires et les marchés, que les élections du 20 février leur donneraient la majorité. Ils disaient même, que le prince impérial serait certainement proclamé empereur dans la quinzaine ou dans le mois. Il n'est donc pas étonnant que les partisans de l'empire soient peu satisfaits du résultat des élections. Sur plus de deux cent dix candidats patronnés par leur Comité, combien peu ont été élus! Les impérialistes formeront dans le Corps législatif un groupe peu considérable, dont la seule ressource sera de faire alliance avec les radicaux pour composer une minorité sérieuse.

Que les conservateurs auxquels les journaux de M. Rouher offrent leur protection ne se laissent donc pas séduire par des phrases trompeuses! Les bonapartistes se vantent d'une force qu'ils n'ont point. Ils ont été battus aux élections législatives comme aux élections du Sénat; et s'allier à eux dans l'espoir de combattre efficacement la République serait accepter à la légère un compromis plein de déceptions.

Le premier journal d'Europe, le *Times*, raille avec infiniment d'esprit et de bon sens les prétentions des bonapartistes qui cherchent à s'emparer de la direction des anciens conservateurs. « Tout cela est curieux, dit le *Times*; mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il y a des badauds qui semblent croire les bonapartistes. » Et le journal de la Cité fait remarquer que ce parti bruyant, a été, en réalité, le plus grand vaincu de la journée de dimanche. Sur 416 candidats, les bonapartistes ont eu à peine 60 élus. Les légitimistes, qui avaient presque partout renoncé à la lutte électorale, en ont eu 25. Ainsi les monarchistes ont été proportionnellement beaucoup moins éprouvés que les défenseurs de l'empire; ce sont ces derniers que le suffrage universel a le plus énergiquement repoussés et qui se sont montrés les plus incapables de soutenir un combat sérieux devant le pays. Depuis cinq ans, ils manœuvraient avec la plus grande habileté et sans le moindre scrupule pour préparer les élections; le résultat de leurs longs efforts a été une défaite éclatante! Une épreuve aussi décisive ne convertira-t-elle pas ceux qui, par haine ou par crainte de la République, s'étaient laissé séduire au mirage de l'empire renaissant?

Du reste, un journal bonapartiste, la *Liberté*, est obligé de faire l'aveu suivant :

Rendons aux républicains cette justice qu'ils ont le triomphe modeste. Nous nous attendions à quel-

que extraordinaire déploiement de drapeaux et d'artillerie, pour célébrer l'avènement de la première législature républicaine. Nous en sommes pour nos frais d'imagination.

Messieurs les bonapartistes en seront de plus en plus pour leur frais d'imagination. Ils auront beau dire que les Chambres nouvelles vont dévorer les conservateurs. Personne ne se jettera dans leurs bras, et ne les prendra pour des sauveurs providentiels. On sait comment ils ont sauvé l'honneur et l'intégrité de la France, par cette politique de mensonge qui a édifié l'Italie et l'Allemagne en abaissant notre malheureuse patrie et en persécutant la papauté.

La France vient de les rappeler au sentiment de leur valeur. Il est consolant de penser que les contrées sur lesquelles ils ont conservé encore une certaine influence seront éclairées par l'isolement dans lequel elles se sont mises naïvement; isolément dont les conséquences sont particulièrement déplorables pour les pays qui sont en arrière au point de vue des chemins de fer et de la prospérité. Que peut-on attendre de l'influence et de l'intervention des bonapartistes après le jugement national du 20 février? Rien, rien, rien. Il importe, donc de préparer, dès aujourd'hui, l'heure nécessaire de la réparation, et ce retour sera d'autant plus facile que les manœuvres électorales ont été plus grossières. On peut abuser le pauvre paysan de nos campagnes; mais il ne pardonne pas à ceux qui lui ont fait des promesses irréalisables, dès qu'il s'aperçoit de l'erreur où on l'a entraîné.

La *Gironde*, de Bordeaux, dit avec justesse que le vote du 20 février a été plébiscitaire dans le meilleur sens du terme. Le peuple s'est prononcé sur une question de gouvernement posée avec simplicité, précision et clarté, et il l'a fait de la seule façon pratique, c'est-à-dire en choisissant les représentants capables de traduire ses décisions en actes.

Il faut donc renoncer patriotiquement à discuter sur les diverses formes de gouvernement, et appliquer loyalement la forme actuelle soumise à révision par la Constitution elle-même. Demander aujourd'hui cette révision est un acte insensé et criminel, dont les impérialistes seuls sont capables.

Aucun homme intelligent ne peut se méprendre sur la tactique de ce parti, quand il crie à la nécessité d'un autre gouvernement. Les impérialistes feignent de croire que la révolution a triomphé dans les élections de la grande majorité de la France. Ils oublient donc qu'ils sont les plus détestables des révolutionnaires, et que

leur politique de spoliation contre le territoire français et contre le territoire pontifical est l'œuvre la plus abominable, la plus honteuse et la plus effrontée que l'histoire mentionne.

Ils disent à qui veut les entendre : Légitimistes, Orléanistes, Bonapartistes, unissons-nous pour détruire la République. Halte-là! apôtres de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France; c'est contre vous, contre vous seuls que doit se former une coalition commandée par le salut national.

Nous sommes heureux de voir que partout on repousse avec indignation cet appel audacieux des impérialistes aux partis honnêtes.

Le *Journal de Paris*, organe de la monarchie constitutionnelle, profite de cette occasion pour exposer ses vœux; son article mérite d'être connu :

L'Empire a fait des guerres perpétuelles et gaspillé, comme à plaisir, la fortune publique. L'Empire n'était donc pas un gouvernement conservateur au propre et vrai sens du mot. Il n'était, en tant que gouvernement conservateur, qu'une sorte de pis-aller.

Le gouvernement actuel est, au contraire, un gouvernement conservateur dans toute la force du terme. Il repose sur des bases éminemment conservatrices. Grâce à la Constitution, c'est au pays seul qu'appartient le droit de faire ou de déclarer la guerre. La politique extérieure de la France ne dépend donc pas, sous le gouvernement actuel, de la volonté capricieuse d'un seul homme.

Que si nous regardons à la politique intérieure nous voyons que la Constitution a pris les garanties les plus sérieuses contre les empiètements possibles du radicalisme. Elle a remis le pouvoir exécutif à un soldat intrépide, qui tient l'armée dans sa main. Elle a placé auprès de ce soldat illustre une seconde Chambre, destinée à servir, par son influence, de contre-poids à la première et investie d'un privilège constitutionnel extraordinaire : celui de dissoudre la première Chambre, dans le cas où celle-ci ferait courir à la paix publique de trop grands dangers.

On voit donc bien que le gouvernement actuel présente, au point de vue conservateur, les garanties les plus sérieuses, et que ce serait lui faire injure que de le comparer, sous ce rapport, à l'Empire.

Le devoir de tous les bons citoyens, de ceux du moins qui se réclament du titre de conservateur, est de soutenir un gouvernement qui donne aux intérêts de toute sorte de si sérieuses garanties.

Le *Journal de Paris* dit encore ce qui suit :

« Les bonapartistes voudraient absolument faire croire que la France est perdue parce que leur parti n'a pas obtenu les succès sur lesquels il comptait. Ils se croyaient nécessaires : la nation leur signifie leur congé en bonne et due forme... Les bonapartistes ont le tort de se croire indispensables; la France n'a aucun besoin de leurs services. Les élections sont républicaines, c'est un fait indéniable; elles sont antibonapartistes, c'est encore indiscutable, mais cela ne signifie pas qu'elles soient le prélude d'un nouveau 93 ou d'une autre Commune. Et maintenant pourquoi les bonapartistes affectent-ils une pareille terreur? Leur but est visible. Dans 406 collèges électoraux il y aura de nouvelles élections à faire. Les bonapartistes battus au premier tour voudraient prendre leur revanche au second.

S'ils poussaient le cri d'alarme, c'est qu'ils comptent ainsi affoler le pays et le pousser plus aisément dans les bras de leurs candidats. Le pays ne s'y laissera pas prendre.

Les bonapartistes qui ont la prétention plus que contestable d'être des conservateurs, supposent, sans doute, que, quand ils font transformer en clubs les cabarets, ils font à ces établissements beaucoup d'honneur; ils doivent également s'imaginer que le cri de : « Vive Napoléon IV ! » n'est qu'une preuve de respect pour la loi et de dévouement au chef de l'Etat.

Ce qui est plus grave et plus choquant encore que ces excès, tolérés trop souvent par les représentants du pouvoir, ce sont les tentatives que les feuilles bonapartistes de Paris ont faites pour enrôler dans les rangs de leurs alliés, qui ? M. le comte de Chambord.

La *Liberté* avait parlé d'une lettre de M. le comte de Chambord, mais dont l'analyse assez vague donnait lieu à des interprétations très diverses. Le *Pays* crut devoir renchérrir, et ajouta ce qui suit :

Nous ne serions pas étonnés que cette lettre de M. le comte de Chambord fût authentique et réelle. Nous avons eu connaissance déjà, et d'une façon irrécusable, d'une première lettre écrite à M. de Dreux-Brézé, dans les premiers jours de la période électorale, et rédigée dans le même sens.

M. le comte de Chambord invitait ses partisans à déployer l'étendard royaliste de toutes parts et à combattre partout. Puis il ajoutait qu'après le premier tour de scrutin, et en cas d'échec, les candidats légitimistes devraient reporter leurs voix sur les candidats impérialistes plutôt que de laisser triompher les républicains.

A cette assertion si nette et si hardie, l'*Union*, un peu plus éclairée assurément que le *Pays* sur les intentions et les actes de M. le comte de Chambord, oppose ce démenti :

Dans les affirmations du *Pays*, tout est faux absolument faux.

Pendant la première lutte électorale, M. Paul Granier de Cassagnac avait déjà essayé de répandre dans le département du Gers le bruit qu'il tente de faire circuler de nouveau.

Nous pouvons déclarer « d'une façon irrécusable que la prétendue lettre adressée à M. le marquis de Dreux-Brézé n'existe pas.

Jamais M. le comte de Chambord n'a invité ses amis à reporter leurs voix sur les candidats révolutionnaires de l'Appel au peuple.

Le démenti de l'*Union* était-il nécessaire ?

N'est-ce pas faire injure au grand caractère du Prince que d'admettre un instant que son nom puisse être associé, autrement que par une indigne manœuvre, aux adhérents du régime impérial, qui fonda chez nous l'internationale, qui supprima la Société de saint Vincent de Paul, qui renversa le pouvoir temporel du Pape ?

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 2 mars, soir.

Le comte Daru et le général Changarnier dont on avait parlé pour la présidence du Sénat, ont déclaré au duc d'Audiffret-Pasquier qu'ils n'accepteraient pas la candidature et qu'ils useraient de toute leur influence pour que son élection à la présidence du Sénat eût lieu à l'unanimité des voix.

L'élection de M. J. Grévy, comme président de la Chambre des députés paraît également assurée, pourvu toutefois que M. Jules Grévy consente à accepter ces hautes fonctions, ce qui n'est pas encore certain.

La première partie de la session parlementaire, celle qui doit avoir lieu avant les fêtes de Pâques, devant être assez courte, il est probable que le président de la République n'ira pas s'installer à Versailles avant la reprise de la session au mois de mai.

Les amis de M. Casimir Périer font entendre que ce personnage n'a pas accepté le ministère de l'intérieur, parce qu'il aurait voulu qu'au lieu de se borner à remplacer MM. Buffet et de Meaux on procédât dès à présent, à un remaniement ministériel complet et de nature à satisfaire la nouvelle majorité de la Chambre. Tel n'a pas été l'avis du nouveau vice-président du conseil qui, sans contester la nécessité d'un remaniement plus complet, croit plus sage et plus opportun de n'y procéder qu'après les premières manifestations des Chambres. Il paraît certain aujourd'hui que le nouveau ministre de l'intérieur, dans le cabinet modifié qui se présentera à la Chambre le 8 mars, sera M. Victor Lefranc. Je vous ai dit que M. de Meaux aurait pour successeur M. Teisserenc de Bort.

Revue des Journaux

Gazette de France.

M. Raoul Duval vient d'adresser aux électeurs de l'arrondissement de Louviers la lettre suivante :

« Messieurs,

En m'honorant, dimanche dernier, de près de 5,500 suffrages, vous m'avez imposé la tâche de défendre les intérêts conservateurs de notre arrondissement gravement compromis avec ceux de la France entière.

Je continue donc la lutte et je compte sur tous ceux que les passions de parti n'aveuglent pas au point d'oublier les dangers que courent leurs croyances les plus chères, leurs familles, leurs fortunes et notre patrie.

Le Vaudreuil, 23 février 1876.

» RAOUL DUVAL.

Encore une désillusion que nous causent les bonapartistes.

« Pas d'alliances ! disaient-ils, bannières déployées ! Qui aime notre principe suive notre prince ; qu'on se compte !... »

A les entendre il n'y en avait que pour eux. Quand l'ancienne majorité objectait qu'elle avait encore quelques petits travaux à terminer avant de courir l'aventure électorale :

« Que signifie ce langage, s'écriaient les bonapartistes », et M. Raoul Duval criait plus fort que les autres : « Vous avez peur, ce n'est pas nous qui avons peur ; vous redoutez le pays, ce n'est pas nous qui redoutons le pays : Aux urnes ! aux urnes ! »

On court aux urnes, on les vide, les bonapartistes tendent la main, mais il se trouve que le suffrage universel leur tape sur les doigts. Tout aussitôt, fort déçus, les voilà qui gémissent, qui se plaignent, qui courent de droite et de gauche : Légitimistes par-ci, conservateurs par-là, venez, venez à nous.

Le peuple est fou, le souverain est sot ; accourez ; ce verdict que nous espérons favorable à notre cause nous condamne ; dès lors, il ne vaut rien ; ce peuple que nous caressions nous mord, où sont nos fouets pour le faire rentrer au chenil ? A nous légitimistes que nous avons insultés ; orléanistes, que nous avons conspués ; conservateurs que nous avons raillés : à l'aide ! à l'aide !

Spectacle pitoyable ! Est-ce bien là vraiment le Raoul Duval si fier, qui, plutôt que de voter pour les hommes du 24 mai, élisait sénateur les hommes du 4 septembre. Est-ce bien le même qui parle des intérêts compromis par le verdict du peuple, lui qui faisait déclaration :

« Il y a pour tout le monde un intérêt capital à ce que les prochaines élections laissent clairement discerner quelle est la VOLONTÉ DE LA NATION ; il faut que la

» prochaine lutte électorale fasse ressortir le but vers lequel la France veut marcher
 » la conclusion qu'elle désire pour terme de la magistrature temporairement républicaine
 » attribuée au maréchal de Mac-Mahon.
 » Il faut que tous les partisans sincères, convaincus, de la souveraineté nationale, puissent, le lendemain des élections, S'INCLINER DEVANT SON VERDICT ET SE RALLIER A LA FORME DE GOUVERNEMENT sous laquelle la France aura voulu être servie ; pourqu'ils le puissent, messieurs, et qu'ils puissent le faire avec honneur, il faut que toutes les opinions aient la faculté de se présenter devant les électeurs, sans dissimulation et bandières déployées. Il faut qu'il ne subsiste, aucune équivoque possible, sur le SENS de l'élection.

Comment, le peuple a donné la majorité à la République, et M. Raoul Duval ne S'INCLINE pas ? Le verdict est prononcé, et il ne se RALLIE pas ? Le tribunal a prononcé, et il ose en appeler, et il en appelle devant qui ? devant un collège électoral qui l'a battu, l'a mis en minorité, lui a dit : « Sur quinze mille votants, nous sommes dix mille contre vous ! Il en appelle, et pour faire casser le jugement, il s'adresse à ces orléanistes, à ces légitimistes dont il a si souvent dénoncé les doctrines comme contraires aux droits du pays, à l'esprit moderne ; il s'adresse à eux, oubliant ses déclarations, reniant ses doctrines. Il s'épouvante comme un vulgaire centre droit : voilà qui n'est ni fort logique, ni bien crâne.

M. Raoul Duval ne peut pas solliciter les voix orléanistes et légitimistes : c'est lui-même qui a dit que les élections devaient être des élections d'où la clarté jaillirait, qui feraient discerner CLAIREMENT la volonté de la nation ; qu'il ne fallait pas qu'il subsistât aucune équivoque.

ESPAGNE

Après une série non interrompue d'échecs importants, Don Carlos est complètement perdu.

On peut dire que la guerre civile est terminée en Espagne. Les carlistes en déroute se présentent en masse à l'indulto et diverses dépêches apprennent que tous les bataillons gupuzcoains se sont rendus à discrétion ; que Pérula est cerné avec cinq bataillons navarrais dans les montagnes d'Andia, et l'on compte qu'il capitulera d'ici à quelques jours ; qu'à Pampelune, enfin, six bataillons carlistes ont fait leur soumission et que le roi Alphonse XII doit y faire prochainement son entrée.

On annonce que Don Carlos, dans l'impossibilité d'opposer une nouvelle résistance, s'est réfugié sur le territoire français.

Son entrée en France a causé en Navarre une grande stupéfaction et les soumissions continuent à Pampelune, Tolosa et Saint-Sébastien. Elles sont tellement nombreuses qu'il est impossible de les évaluer. Par contre, les émigrés libéraux rentrent dans leurs foyers, qu'ils trouvent en général complètement dévastés. Le chef carliste Egana a été assassiné à Leiga par ses soldats.

D'après le *Diario Espaniol*, M. Canovas del Castillo, président du Conseil, a affirmé à des députés de ses amis qu'il n'a été fait aucune concession aux carlistes. Leur soumission est sans condition. Une petite bande carliste qui s'était reformée en Catalogne a été dispersée aussitôt par les volontaires, qui sont à sa poursuite.

On détruit les travaux de fortification qui existaient au pont d'Hendaye. La voie est rétablie jusqu'à Irun.

Don Carlos accompagné du comte de Caserte et de quelques officiers, est arrivé mardi soir, à 7 heures, à Mauléon d'où il est reparti immédiatement pour Pau. Il a manifesté l'intention de se rendre en Angleterre.

Don Carlos a dû partir jeudi soir de Pau pour se rendre en Angleterre d'où il ira ensuite en Autriche habiter les terres que lui a léguées le duc de Modène. Une dépêche officielle carliste, en racontant son arrivée à Arneguy, affirme que cet acte a été tout à fait volontaire et que le prétendant est rentré en France sans y être contraint.

Le comte de Caserte, frère de l'ex-roi d'Espagne, qui a suivi jusqu'au bout la fortune de Don Carlos, est allé à Cannes rejoindre sa famille.

La reine Isabelle partira probablement la

semaine prochaine pour aller voir le roi Alphonse à Saint-Sébastien : elle reviendra ensuite à Paris.

Ainsi donc, après quatre années de combats, d'actes de destruction, de dommages sans nombre causés à la fortune publique et privée, en Espagne, voici qu'à bout de ressources, les provinces insurgées reconnaissent qu'elles sont vaincues et se résignent à déposer les armes n'ayant réalisé après tant de sang répandu, que leur propre ruine.

Triste conséquence des guerres civiles ! !

Chronique religieuse

M. Albert de Mun, dont nous avons souvent entretenu les lecteurs du *Journal du Lot*, et dont la candidature à la prochaine Assemblée avait été posée dans l'arrondissement de Pontivy (*Morbihan*), a obtenu un très-grand nombre de suffrages, dans cette circonscription ; un plus grand nombre même qu'aucun de ses adversaires.

Tout concourt donc à nous faire espérer que le second tour de scrutin sera favorable à M. de Mun, l'un des rares candidats purement religieux, qui se soient offerts, le 20 février, aux suffrages des électeurs.

Les journaux ont reproduit un bref de N. S. P. le pape à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, pour le féliciter de la lettre pleine de douceur, mais aussi pleine de fermeté que ce prélat avait adressée aux professeurs des trois facultés de sa ville épiscopale, au sujet de certaines théories matérialistes, exposées et soutenues par un professeur de l'école de médecine.

La chapelle provisoire du Sacré-Cœur à Montmartre est terminée.

« De beaux vitraux qui ont été donnés, dit la *Gazette de France*, sont maintenant posés, la chaire et le maître-autel sont en place ; l'éclairage au gaz est terminé. On travaille avec ardeur au linge et aux ornements. D'admirables dentelles, un calice et des burettes du treizième siècle d'une grande valeur ont été apportés ; ce sont d'heureux commencements qui font bien présager de l'avenir. »

Sur la foi d'un compte-rendu sommaire, j'ai dernièrement qualifié de *magnifique*, un ouvrage de M. Victor Pelletier.

J'ai présentement le volume sous les yeux ; et me voilà, je vous l'assure, bien revenu de mon erreur.

Med culpa, med maxima culpa.

On écrit de Belgique que des catholiques ont été attaqués par les libéraux, à Malines. En réponse à une interpellation faite à ce propos, le ministre a donné l'assurance que justice serait faite.

Décidément si la tolérance est une belle chose en théorie, la pratique doit-être de bien mauvais goût ; car, on le voit, l'usage en devient de plus en plus rare.

Henri NADAL.

P. S. — D'après l'*Univers* les « policiers prussiens ont saisi le mandement de Mgr l'évêque de Strasbourg, avant même qu'il ne fût sorti de l'imprimerie. »

Qu'on nous reproche, si l'on veut, de répéter toujours la même chose ; mais il nous semble que la tolérance est à la veille de devenir un phénomène inconnu.

H. N.

—Mgr Dours, évêque de Soissons, vient de résigner ses fonctions épiscopales pour des raisons de santé.

—Le Pape vient d'envoyer au capitaine Albert de Mun la croix de commandeur de l'ordre de St-Grégoire.

Chronique locale

et méridionale.

Nous donnons en supplément, et à simple titre de renseignement, le résultat du scrutin du 20 février en France, d'après un journal de Paris.

Il y a quelques erreurs de chiffres pour le département du Lot. Nos lecteurs pourront rectifier et prendre les chiffres exacts sur les tableaux qui suivent.

Notre compatriote M. Calmon, joue un rôle très important dans les négociations qui se poursuivent pour la formation du nouveau ministère. Les différentes fractions de la gauche modérée se réunissent chez lui.

Par décision du directeur général des Contributions indirectes :

M. Bécays, commis principal à Gramat, a été nommé commis de direction à Cahors.

M. Landelle, commis de direction, a été nommé commis principal à Gramat.

FOIRE DE CAHORS DU 1^{er} MARS.

Beaucoup de monde et beaucoup de marchandises, mais peu d'affaires. La pluie abondante qui est tombée a été pour beaucoup dans l'arrêt subit des transactions.

460 paires de bœufs amenés, quelques-uns seulement vendus aux prix de la dernière foire ; 350 petits cochons dont une partie a été vendue, sans changement de prix ; les rares cochons gras qui avaient été amenés se sont vendus à raison de 4 fr. 55 le kilo poids vif ; 4300 moutons ou brebis amenés, vendus 350, les gras à raison de 0,65 le kilo poids vif.

440 hectolitres de froment ont été conduits sous la halle, 350 ont été vendus à raison de 21 f. l'hect. Baisse 0,40 c. par hect. sur le dernier marché ;

320 hect. de maïs dont 218 ont été vendus à raison de 42 fr. 50, baisse 0,10 c.

Nous recevons de M. l'instituteur de Pradines la lettre suivante, en réponse à la protestation signée de trois honorables habitants de Pradines, que nous avons publiée dans le numéro du 26 février.

Pradines, le 1^{er} mars 1876.

Monsieur le directeur,

J'ai été fort surpris de lire dans votre journal l'indigne attaque dont je suis l'objet.

Je viens rétablir la vérité des faits : Il n'était pas dix heures du soir, il était minuit ; Je n'étais pas dans la salle de la mairie, j'étais dans une salle de classe, dans mon domicile, occupé de terminer des écritures en retard. Provoqué par cinq hommes qui heurtaient avec violence à ma porte, je suis descendu pour demander à ces étranges visiteurs des explications sur les procédés insolites dont ils usaient à mon égard. Je ne veux pas répéter ici les odieuses injures dont ils m'ont abreuvé. Fort de ma complète innocence, je leur ai répondu, un peu vivement peut-être, que leurs insultes ne m'atteignaient pas et que je dédaignais les dénonciations dont ils me menaçaient, dussent-elles aller jusqu'au ministre.

Je n'ai pas arraché d'affiches ; je n'ai pas fait de propagande électorale ; je n'ai pas indiqué que j'appartins à un parti plutôt qu'à un autre, et je dois à M. le ministre trop de reconnaissance pour avoir tenu l'infâme propos que l'on m'attribue.

Je vous prie, monsieur le directeur, d'insérer ma réponse dans votre plus prochain numéro et d'agréer l'assurance de tous mes sentiments.

L'Instituteur de Pradines,
SIMONIS.

Dernières nouvelles

Versailles, 2 mars.

Les négociations pour la reconstitution du cabinet semblent avoir pris depuis hier une physionomie nouvelle. Au lieu de se borner à remplacer MM. Buffet et de Meaux, on procéderait à un remaniement beaucoup plus complet du cabinet, de façon à lui donner une nuance entièrement gauche ou centre gauche. Tous les membres de la nouvelle administration adhèreraient à un programme politique élaboré par M. Dufaure qui affirmera énergiquement la République dans le sens conservateur et établira une sorte de frontière entre les républicains modérés et les radicaux. Dans cette nouvelle combinaison MM. Dufaure, Say, Decazes, de Cisse et Wallon seraient les seuls à conserver leurs portefeuilles.

Une lettre de M. de Dreux-Brézé à l'Union confirme l'assertion de cette feuille que le comte de Chambord n'a jamais invité ses amis à reporter leurs voix sur les candidats du parti de l'appel au peuple.

Bourse de Paris.

Paris, 3 mars 1876.

Rente 3 p. %	66.30
— 4 1/2 p. %	96.50
— 5 p. %	103.40

Résultat définitif par commune du scrutin du 20 février 1876, dans le département du Lot.

Arrondissement de Cahors.

1^{re} Circonscription.

Communes.	Inscrits.	Votants.	C ^{te} Murat.	Thiers.	Voix perdues
-----------	-----------	----------	------------------------	---------	--------------

Canton de Cahors (nord).

Cahors	3223	2482	957	1457	86
Espère	136	124	120	4	4
Lamadrelaine	175	146	123	21	2
Laroque-des-Arcs	176	157	128	26	3
Mercuès	210	187	139	47	4
Pradines	385	320	274	45	1
Valroufié	200	181	176	4	1
Total	4505	3597	1917	1604	76

Canton de Cahors (sud).

Arcambal	354	306	298	8	8
Labastide-Marn	289	213	182	31	2
Montat (le)	226	186	173	13	3
Trespoux-Rassieis	221	178	173	5	2
Total	1090	883	826	57	2

Canton de Lalbenque.

Aujols	494	181	145	36	2
Bach	183	158	139	19	2
Belfort	447	366	297	69	2
Belmont	153	136	130	6	2
Cieurac	187	161	134	27	2
Cremps	211	182	171	11	2
Escamps	155	132	128	3	2
Flaujac	140	119	112	7	2
Fontanes	215	193	178	13	2
Laburgade	137	128	117	11	2
Lalbenque	592	475	356	119	2
Mondoumerc	270	230	209	20	2
Vaylats	257	198	188	10	2
Total	3141	2659	2304	351	2

Canton de Lauzès.

Blars	150	131	104	21	6
Cabrerets	253	218	208	8	1
Cras	168	158	156	2	2
Lauzès	141	126	119	7	2
Lentillac	154	133	130	1	2
Nadilhac	112	102	97	4	1
Orniac	153	136	133	2	1
Sabadel	197	167	159	8	2
St-Martin-de-Vers	84	75	75	2	2
St-Sernin	254	119	197	20	2
Sauliac	193	173	161	8	4
Sénailiac	176	141	127	14	2
Total	2035	1779	1666	96	17

Canton de Limogne.

Beauregard	254	221	206	15	2
Calvignac	201	157	131	26	3
Cénévières	192	154	129	22	3
Concots	294	259	228	29	2
Laramière	316	243	233	8	2
Limogne	398	320	236	83	1
Lugagnac	101	87	86	1	2
Promilhanes	209	157	150	5	2
Saillac	216	182	167	15	2
St-Martin-Lab	222	185	170	15	2
Varaire	288	237	199	31	7
Vidaillac	125	111	107	4	2
Total	2810	2313	2042	254	17

Canton de St-Géry.

Berganty	113	101	80	21	2
Bouziès	104	92	80	12	2
Cours	241	206	201	5	2
Crécols	116	89	74	15	2
Esclauzels	146	135	133	1	1
St-Cirq-Lapopie	427	358	322	34	2
St-Géry	281	234	215	19	2
Vers	252	214	202	12	2
Total	1682	1429	1307	119	3

2^e Circonscription.

Communes.	Inscrits.	Votants.	De Valon.	Pays Dupont.	Limayrac.	Voix perdues
-----------	-----------	----------	-----------	--------------	-----------	--------------

Canton de Castelnau.

Castelnau	1160	979	155	205	614	2
Cézac	154	137	60	6	71	2
Flaugnac	352	285	143	31	111	2
L'hospitalet	194	176	78	14	83	2
Pern	251	208	139	29	39	2
St-Paul-Laboume	241	200	112	6	82	2
St-Mauzie	170	137	53	4	79	2
Total	2522	2122	740	295	1079	2

Canton de Cazals.

Arques (les)	234	202	188	7	7	2
Cassagnes	187	164	158	8	2	2
Cazals	239	217	143	63	9	2
Frayssinet-le-Gél	317	261	115	140	3	2
Gindou	240	214	199	12	3	2
Goujounac	186	155	92	63	2	2
Marminiac	352	290	233	49	6	2
Montcléra	288	242	220	14	8	2
Pomarède	115	96	68	28	2	2
St-Caprais	94	85	61	21	3	2
Total	2252	1926	1475	405	38	2

Canton de Catus.

Boissières	185	162	106	38	25	4
Calamane	143	121	106	12	3	2
Catus	466	412	328	83	2	1
Craissac	213	176	176	16	2	2
Francoùls	247	190	159	25	5	1
Gigouzac	150	134	107	21	4	2
Junies (les)	256	239	187	41	1	2
Labastide-du-V.	227	214	172	42	1	2
Lherm	278	240	205	35	2	2
Maxou	284	223	215	5	2	1
Mechmont	115	101	93	3	3	2
Montgesty	218	200	183	9	8	2
Nuzéjous	111	107	103	2	2	2
Pontcirq.	160	146	134	9	2	3
St-Denis	129	115	95	17	2	1
St-Médard	158	151	141	10	2	1
Total	3310	2952	2510	368	59	15

Canton de Luzech.

Albas	511	508	173	327	4	2
Anglars-Juillac	176	158	114	41	3	4
Belaye	254	223	190	28	3	2
Caillac	221	191	165	23	3	2
Cambayrac	103	93	89	2	2	2
Castelfranc	286	252	105	144	2	1
Donelle	396	349	263	82	1	3
Luzech	652	585	322	248	12	3
Parnac	186	165	128	6	1	1
Rouffiac	242	220	183	35	1	1
St-Vincent	452	397	292	76	27	2
Sauzet	244	207	164	30	9	4
Villesègue	276	229	219	7	3	2
Total	3999	3577	2437	1013	82	20

Canton de Montcuq.

Bagat	184	110	73	35	5	3
Belmontet	464	142	95	39	5	1
Boulié (le)	210	200	182	11	h	1
Fargues	195	153	138	10	5	2
Lascabanes	222	185	119	46	4	2
Lebreil	143	118	93	15	8	2
Montcuq	884	512	450	160	49	9
Montlauzun	82	67	42	17	6	1
St-Cyprien	195	172	103	7	6	2
St-Daunès	168	131	99	25	4	3
St-Laurent	176	150	111	3	3	5
St-Matré	97	90	55	30	5	2
St-Pantaléon	225	199	168	46	12	3
St-Croix	101	88	75	7	5	1
Saux	108	94	61	32	1	2
Valprionde	177	154	121	8	2	3
Total	3076	2565	1685	458	35	29

Canton de Puy-l'Evêque.

Duravel	564	445	356	84	5	2
Floressas	196	157	135	32	1	2
Grezel	246	200	173	23	1	2
Lacapelle-Caban	126	119	78	39	2	2
Lagardelle	86	80	46	32	1	4
Mauroux	253	214	130	55	24	5
Montcabrier	325	242	194	43	4	4
Pescadoires	74	65	47	11	6	1
Prayssac	680	552	418	122	8	5
Puy-l'Evêque	745	634	402	209	12	11
Sérignac	205	176	104	60	12	2
Soturac	314	252	210	34	6	2
Touzac	143	133	78	43	5	7
Vire	164	150	133	47	2	2
Total	4089	3429	2503	805	86	35

Arrondissement de Figeac.

Communes.	Inscrits.	Votants.	Tailhard.	De Lambart.	Vicome de Tucande.	Voix perdues
-----------	-----------	----------	-----------	-------------	--------------------	--------------

Canton de Bretenoux.

Belmont	136	116	39	77	2	2
Biars	92	73	32	41	2	2
Bretenoux	250	228	71	134	23	2
Catus	264	220	22	198	2	2
Comiac	266	193	26	141	26	2
Cornac	434	349	83	250	4	2
Gagnac	485	350	64	284	2	2
Gintrac	120	96	48	45	4	2
Girac	110	95	28	62	2	2
Glanes	83	78	62	8	8	2
Lamatvie	80	71	48	23	2	2
Prudhomat	243	206	101	54	50	2
Puybrun	288	247	89	154	3	2
St-Michel-Loub	152	126	55	39	21	2
Tauriac	184	165	72	84	4	2
Teysseu	198	175	61	83	31	2
Total	3029	2513	827	1522	148	2

Canton de Cajarc.

Cadriou	60	57	5	49	3	2
Cajarc	552	495	217	252	21	5
Carayac	85	74	4	68	2	2
Frontenac	84	78	19	53	6	2
Gréalou	141	135	2	133	2	2
Larnagol	246	216	154	55	6	1
Laroque-Toirac	131	109	28	49	32	2
Marcihac	264	237	53	181	3	

Les chemins de fer ont transformé les habitudes et les mœurs. Maintenant, grâce à eux, on se dit, comme se disent sans doute les oiseaux voyageurs : Il fait froid ici ; allons au Midi retrouver le soleil. C'est l'Hiver. Puis : Il fait bon là-bas, voici la saison ; allons à Paris. C'est le Printemps. Puis : Il fait étouffant à Paris. Ou est la fraîcheur ? Allons aux bains de mer, courons aux montagnes, aux villes d'eaux. C'est l'Été. Puis : Le temps s'est par trop rafraîchi ; c'est le moment de la chasse, des visites et des veilles aux châteaux. C'est l'Automne.

Ainsi font-ils, et l'auteur a suivi fidèlement ses personnages, le crayon à la main, saisissant sur nature, avec sa verve humoristique et gaie, toutes les petites comédies qui se jouent au milieu de ces décors variés. Tout cela est plein d'idées nouvelles et de fins aperçus auxquels se joignent parfois la note de l'émotion et celle du sentiment. Luchon, Trouville, Pau, Etretat, le mont-Dore, Biarritz, Vichy, Aix-les-Bains, Dieppe, Nice, Caudebec, les eaux où l'on s'amuse, celles où l'on se guérit, celles où l'on se marie, tout est décrit consciencieusement, de visu, et surtout gaiement. C'est une œuvre charmante et c'est un livre.

Crédit foncier de France.

Emission à 495 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en

50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 % pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

SANTÉ A TOUS REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautesées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements,

étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit : « Je n'oublierais jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry » L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traite-

ments de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 42 kil., 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

Les nappes de Famille ne se blanchissent pas et ne sont jamais tachées. (Voir aux annonces.)

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorroïdes, Migraines. Phlegme, Grammont, Paris. — Bte 2, 50. Poste 275. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAISON DU QUISTITI

PIANOS et ORGUES 3 ans de CRÉDIT

En payant le prix de la location mensuellement, on devient propriétaire d'un instrument du facteur de son choix.

SCHACK, 53, rue Caumartin, Paris. (Envoi en province.)

LES NAPPES DE FAMILLE

Plus de blanchissage, plus de raccommodage, et moins chère que la toile cirée. Plus de blanchissage, plus de raccommodage, et moins chère que la toile cirée. Plus de blanchissage, plus de raccommodage, et moins chère que la toile cirée.

HYGIÈNE BAIN DE PENNES

Reconstituant, Stimulant et Sédatif des plus efficaces. 1 fr. 25. Chaque rouleau de ce produit porte le timbre de l'Etat. DERMATOSINE DE PENNES. VINAIGRE DE PENNES. EMULSION LÉNITIVE. AROMATIQUE ET HYGIÉNIQUE.

Vente en gros, rue de Latran, 2. — Vente au détail, rue des Ecoles, 49, Paris. Exiger que les cachets de fabrique et la signature soient présents intacts à l'ouverture de chaque flacon.

GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ

DIDIER, 20, boulevard Poissonnière, Paris. GUÉRISON CERTAINE, par son emploi, de toutes les Maladies de l'estomac (Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies), de celles des Intestins et du Foie, des Dartres, des Hémorroïdes, des Congestions, des Constipations opiniâtres, des Rhumatismes, des Affections utérines. — MM. TROUSSARD et PIBOUX, dans leur Traité de Thérapeutique, recommandent d'une manière toute particulière ce médicament comme en ayant obtenu les meilleurs résultats dans les différentes affections citées.

Dépôts à Cahors, Vinel pharmacien ; à Figeac, Houllé épiciers.

CARÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Caré est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{de} de comestibles

MALADIES de la VESSIE

Guéris par le SIROP de BLAYN aux Bourgeois de Sapon. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 21. et 41. CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE, GONORRÉES, etc. — SIROP de PATE de BLAYN aux Bourgeois de Sapon et au Baume de Tolu. 150 la Boîte. — BLAYN, ph. 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bluet. PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS, Ch. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 150 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien échanger à ses habitudes. S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue de Rambuteau à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE. Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18. ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE

Fonds de garantie : 121 millions

CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. Davillier (Henry), régent de la Banque de France, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Président du Conseil ; Lüscher (André), de la Maison Hentsch-Lüscher et C^e, Banquier ; Clause (Gustave), Propriétaire ; Demachy, Banquier, Régent de la Banque de France ; Vuitry, ancien Ministre président du Conseil d'Etat ; Pilet-Wil (le comte), Régent de la Banque de France ; Denormandie, Membre de l'Assemblée nationale, ancien Président de la Chambre des Avoués ; GENSEURS : Archéacon (Edm.-Alexandre), ancien Agent de change ; Le Lasseur, de la Maison Périer frères et C^e, Banquier ; Bourceret (Ant^e), Propriétaire ; PRÉSIDENT HONORAIRE : M. Bourceret (F.), ancien Banquier, Propriétaire ; DIRECTEUR : M. Onfroy (J.-S.-L.), ancien Négociant, ancien Membre du Conseil municipal de la ville de Paris.

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré. PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE. Participation dans les bénéfices de la C^e. Augmentation du Revenu. PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE. Capital payé aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie : 28,107,916 fr. Arrérages payés aux Rentiers : 129,628,201 fr. Bénéfices répartis aux Assurés en cas de décès pour la vie entière : 11,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap^{le} Planion, à Souillac.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences. Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement ; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle. Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de noircir les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients : c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et trépidations d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation et fait disparaître la leucorrhée. Dépôt dans les principales Pharmacies.

ASTHME CIGARETTES INDIENNES

AU CANNABIS INDICA. de GRIMAUT & C^e, Pharmaciens à Paris. Il suffit d'inspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indica, pour faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes les affections des voies respiratoires. Dépôt dans les principales Pharmacies.

8 fois sur 10

les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les Perles d'essence de térébenthine du docteur CLERTAN.

Si dès la première fois ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer ; il soulage de suite ou pas.

Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 30 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes.

L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins très-spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature CLERTAN. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel, et dans la plupart des pharmacies.

Le 20 mars prochain, à Toulouse, Hôtel du Midi, place du Capitole commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)

MALADIES de POITRINE

BRONCHITE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRES. CRESSON B. DUPUY. Remède infailible contre les MALADIES CHRONIQUES ; puissant DÉPURATIF végétal du SANG et des HUMEURS. 3-50 Lire la brochure délivrée gratis 3-50

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

MASTIC L'HOMME-LEFORT

27 MÉDAILLES. SEUL ADMIS À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1887. POUR GRENER À FROID ET CICATRISER LES PLAIES DES ARBRES ET ARBUSTES. Employé dans les pépinières nationales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville. — Paris. Se défier des nombreuses imitations et exiger la signature de l'inventeur sur chaque boîte. — Dépôt dans tout le département chez les principaux épiciers, grainetiers ou quincailliers et à Cahors, dépôt central pour le Lot : chez M. Vinel, pharm. — droguiste.

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HÔPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insipescence. CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie. HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins. Administration de la C^e concessionnaires : PARIS, 22, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

3 FR. PAR AN
 ABONNEMENTS
 Paris et départements
 Abonnements d'essai : 3 mois, 1 fr.
 L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE
 PORTFEUILLE FINANCIER
 47e an Tirés de Bourse de 200 pages

PLACEMENTS à 40% à M. BERTHE
 1 rue Godot-de-Mauroy 1

LE MONITEUR des FONDS PUBLICS
 est envoyé gratis pendant 3 mois sur demande
 au directeur, 14 rue du Quatre-Septembre

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL
 L'assemblée générale a eu lieu le 22 avril
 sous la présidence de M. le marquis de...
 L'assemblée a accueilli avec faveur les con-
 munications qui lui ont été faites.
 Les bénéfices réalisés en 1876 s'élevaient à
 2,332,442 fr. 05 c.
 Le dividende est fixé à 15 fr. par action
 de 125 fr.
 Une somme de 78,92 fr. 05 c. est reportée à
 crédit des profits et pertes de 1877.
 Les actionnaires ont touché à fr. moins l'im-
 port sur le renouveau des valeurs immobilières et
 pour le renouvellement de leur participation à
 partir du 1er mai prochain.
 Les descriptions statistiques et extraordinaires
 font un chiffre de sept millions.
 Le rapport présenté à l'assemblée par M.
 les commissaires constatant qu'ils ont trouvé les
 livres de la Société d'accord avec les livres
 soumis à l'assemblée, et que le dividende pro-
 posé est parfaitement exact.
 Les comptes ont été approuvés à l'unanimité
 et le dividende fixé conformément au rappor-
 tation du conseil.
 M. le Comptable Delpy et M. le Trésorier
 ont été élus pour l'exercice 1877.
 M. le Comptable Delpy et M. le Trésorier
 ont été élus pour l'exercice 1877.
 M. le Comptable Delpy et M. le Trésorier
 ont été élus pour l'exercice 1877.

TAMAR INDIEN GRILLON

Dépêche Télégraphique
 (Service spécial du Journal du Lot)

Faciles toujours les fonctions naturelles.
 Les établis chez les personnes sédentaires, alitées ou convalescentes
 Indispensable aux dames enceintes ou en couches
 aux Hémorrhoides
 LE TAMAR INDIEN GRILLON
 se renferme dans un petit paquet en papier, soigné, commode, etc.
 De ses avantages & ses propriétés uniquement laxatives et rafraîchissantes
 Pharmacie GRILLON, 25 rue Grammont, Paris. — Boîte, 1 fr. par poste, 1 fr. 25.

Paris, 4 mars, 2 h. 55 m. soir.

Hier, M. Casimir Périer a eu une longue entrevue avec le ma-
 réchal de Mac-Mahon.

On assure aujourd'hui que cette entrevue indique que M. Casi-
 mir Périer prendra le portefeuille de l'intérieur.

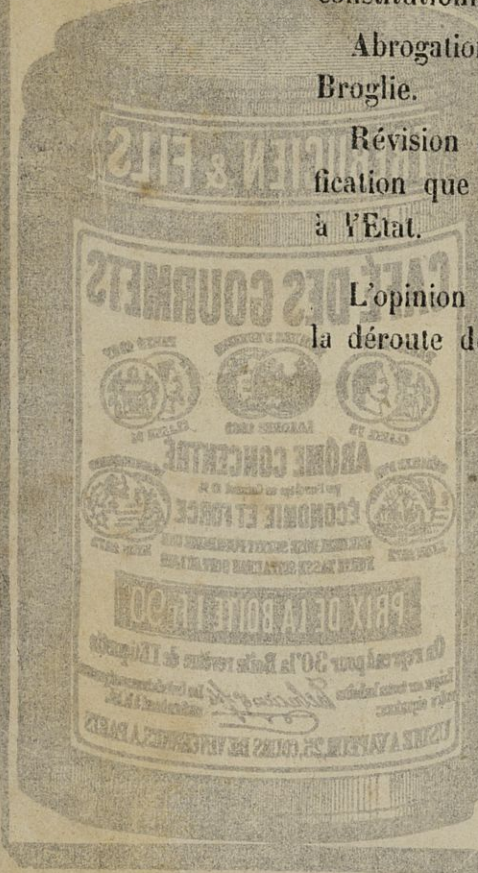
La réunion du centre gauche vient d'arrêter, dans une impor-
 tante séance tenue au Grand-Hôtel, le programme suivant :

Révocation des fonctionnaires qui ont soutenu les candidats anti-
 constitutionnels.

Abrogation de la loi des Maires, votée sous le ministère de
 Broglie.

Révision de la loi sur l'Enseignement supérieur, avec cette modi-
 fication que la collation des grades doit appartenir exclusivement
 à l'Etat.

L'opinion générale est que les élections de demain confirmeront
 la déroute des Bonapartistes.



LES BOTTES
 DOIVENT
 SCÉLÉES PAR UNE BANDE
 PORTANT LE NOM :
TRABUCHINI & FILS
 Soigner des Études
 DANS LES BOTTES OUVERTES
 POUR DÉTAILLER

Maison du Pont-Neuf

12.12.18.20.22
 27.32.35.46.45.50
 12.12.14.16.18.20
 4.2.6.7.8.9
 8.12.15.18.20.22
 18.22.25.28.32.35
 9.12.15.18.22.25

Cabors, Imp. Layou.

REVALESCÈRE DU BARON
 SANTÉ RENOUÉE SANS MÉDECINE
 Par la bonne farine de Santé